

# JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE TOGOLAISE

PARAISSANT LE 1<sup>er</sup> ET LE 16 DE CHAQUE MOIS A LOME

## T A R I F

ACHAT	ABONNEMENT ANNUEL	ANNONCES
<ul style="list-style-type: none"> <li>● 1 à 12 pages..... 200 F</li> <li>● 16 à 28 pages..... 600 F</li> <li>● 32 à 44 pages.....1 000 F</li> <li>● 48 à 60 pages.....1 500 F</li> <li>● Plus de 60 pages..... 2 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● TOGO..... 20 000 F</li> <li>● AFRIQUE..... 28 000 F</li> <li>● HORS AFRIQUE..... 40 000 F</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Récépissés de déclarations d'Associations... 10 000 F</li> <li>● Avis de perte de titre foncier (1er et 2è insertions).....20 000 F</li> <li>● Avis d'immatriculations..... 10 000 F</li> <li>● Certification du JO..... 500 F</li> </ul>
<p><i>N.B : Le paiement à l'avance est la seule garantie pour être bien servi. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Imprimerie TOMETY Tél : 90 37 87 69 / 90 00 45 85 / 99 47 35 86 - 05 BP 225 LOME</i></p>		

DIRECTION, REDACTION ET ADMINISTRATION

**CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE - TEL : 22 21 27 01 LOME**

### SOMMAIRE

#### PARTIE NON OFFICIELLE

##### AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

Conservation de la propriété foncière (Avis de demande d'immatriculations)

*Le service du journal officiel décline toute responsabilité quant à la teneur des actes publiés sous cette rubrique.*

*Toutes personnes intéressées sont admises à former opposition aux présentes immatriculations ès mains du conservateur soussigné dans le délai de trois mois à compter de l'affichage des présents avis, qui aura lieu incessamment en l'auditoire du tribunal de : Lomé et Aného.*

#### GRAND LOME

Suivant réquisition, n° 112676/GL déposée le 27/07/23. Mme AMOUZOUVI Yawavi, profession : Caissière, demeurant à LOME et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 01a 49ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de ZONE D'EXTENSION N°1, préfecture du Golfe et borné au Nord et à l'Est par le lot n° 967B, au Sud par une rue de 14m et à l'Ouest par un passage de 06m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112677/GL déposée le 27/07/23. Mme KLOUSSE Adjo Patricia, profession : Revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADAKPAME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DJASSEME, préfecture des Lacs et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la collectivité AFUTOO et au Sud par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112678/GL déposée le 27/07/23. Mme SAMTOU Djiedjom Afi épouse BEDINADE, profession : Etudiante, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 63ca, situé à AFLAO APEDOKOE, connu sous le nom de APEDOKOE, préfecture du Golfe et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété GBONGLI ASSOU et KOKOUSSEH LOKO et à l'Est par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112679/GL déposée le 27/07/23. M. ADROU-TCHASSAMA Sdamba A, profession : Logisticien, demeurant à AGOE et domicilié à SANGUERA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 96ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de WOUGOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété DANSOMON.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112680/GL déposée le 27/07/23. Mme AMANA Minveyinoyou épouse AKANTO, profession : Ménagère, demeurant et domiciliée à LOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AGOSSITO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété FIADEVI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112681/GL déposée le 28/07/23. M. WELLA Mazamesso, profession : Professeur d'Université, demeurant à LOME et domicilié à TOTSI. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 48ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de KPOKPOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud par une rue non dénommée de 16m, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANENOU AYITEVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112682/GL déposée le 28/07/23. M. SOUKOU Kokou Fafadji, profession : Evangéliste, demeurant à LOME et domicilié à AGBALEPEDO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 90ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de HOUNDIKE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la réquisition 54774, au Sud et à l'Ouest par la propriété KPESSOU et à l'Est par une rue non dénommée de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112683/GL déposée le 28/07/23. Mme AYIDA Abra, profession : Pâtissière, demeurant à LOME et domiciliée à ADIDOGOME. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 11a 99ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de ADIDOME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue existante de 18m, au Sud et à l'Est par la propriété WOGODO KOSSI et AGBETOENYEKOU KOFFI ATTILA et à l'Ouest par une rue existante de 16m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112684/GL déposée le 28/07/23. M. TEKPOLOU Azon Basile, profession : Vérificateur des comptes, demeurant à AGOE et domicilié à DALIME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 02a 00ca, situé à SANGUERA DANLIKO, connu sous le nom de DANLIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ASSIGNON KODJO.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112685/GL déposée le 28/07/23. M. AMELETE N'Lakimwe, profession : Revendeur, demeurant à AGOE et domicilié à KITIDJAN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 70ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de DEVUIME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété MOUZOU et ALOMASSOU et au Sud par une rue non dénommée de 12m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112686/GL déposée le 28/07/23. M. OCCANSEY Kwami Apia, profession : Employeur, demeurant et domicilié au CANADA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 04ca, situé à AGBODRAFO, connu sous le nom de DEVIKINME, préfecture des Lacs et borné au Nord par la propriété WODOME ALODJIGUE, au Sud par la propriété TONA DARAIFIWA, à l'Est par la route de DEVIKINME de 30m et à l'Ouest par la propriété AMOUSSOU.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112687/GL déposée le 28/07/23. M. AFANWOUBO Kossi, profession : officier capitaine, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à LEGBASSITO NYAMASSI, connu sous le nom de ZOGBEGAN, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et à l'Est par la propriété GBEMOU GBESSI, au Sud par une rue de 30m et à l'Ouest par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112688/GL déposée le 28/07/23. M. AMEDEGNATO Koffi Meweme, sans profession : demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à ANEHO AGBODRAFO, connu sous le nom de ALOGAVI KOPE, préfecture des Lacs et borné au Nord par une rue de 16m, au Sud par une rue de 14m, à l'Est et à l'Ouest par les propriétés MENSAH et ALOGAVI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112689/GL déposée le 28/07/23. Mme PESSE Passidou épouse MIDIKIZI, profession : enseignante, demeurant à AGOE et domiciliée à AGOE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 03ca, situé à ADETIKOPE, connu sous le nom de SEGNAWOU, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par la propriété BEKOU KOSSI, au Sud par une rue de 16m, à l'Est par la propriété TANDANE et à l'Ouest par la propriété ATAKPABEM.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112690/GL déposée le 28/07/23. M. EGLA Kokou, sans profession : demeurant à AGOE et domicilié à LOGOPE. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 98ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KONHE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord et au Sud par la propriété AKATI GNAKPAO, à l'Est par une rue existante de 14m et à l'Ouest par la propriété ABALO K. FELICIEN.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112691/GL déposée le 28/07/23. M. VESSOU Apoulédo, profession : soudeur, demeurant à LOME et domicilié à KPOGAN. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à GBODJOME, connu sous le nom de AGBATA LANZO, préfecture des Lacs et borné au Nord et à l'Ouest par la propriété LANZO, au Sud et à l'Est par des rues de 14m chacune.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112692/GL déposée le 28/07/23. M. ADJESSOHOUN Eklou, profession : chauffeur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 99ca, situé à MISSION TOVE, connu sous le nom de APESSITO, préfecture de Zio et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété KAKE K. ABLA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112693/GL déposée le 28/07/23. M. HOUNSE Amétépé, profession : revendeur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 03a 14ca, situé à TOGBLEKOPE, connu sous le nom de NYIVEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une ruelle de 06m, au Sud et à l'Ouest par la propriété DZOKPATA YAO et à l'Est par une rue de 28m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112694/GL déposée le 28/07/23. M. SALIFOU Seyidou, profession : ingénieur génie civil, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 08ca, situé à AGOE NYIVE TELESSOU, connu sous le nom de ELAVANYO, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété TOGBUI TREVE AKAKPO KOAMI.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112695/GL déposée le 28/07/23. M. KPAKPATROU Midjeko Imourana, profession : ingénieur topographe, demeurant à AGOE et domicilié à KOFFI PANOU. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 00ca, situé à LEGBASSITO, connu sous le nom de AHONKPOE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par une rue non dénommée de 14m, au Sud, à l'Est et à l'Ouest par la propriété AGBAGNON KOFFI PAPA.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112696/GL déposée le 28/07/23. Mme EDORH Povi, profession : revendeuse, demeurant à BELGIQUE et domiciliée à BELGIQUE. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 05a 79ca, situé à LOME AFLAO TOTSIVI, connu sous le nom de TOTSIVI, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 553, au Sud par le lot n° 557, à l'Est par le lot n° 556 et à l'Ouest par une rue de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112697/GL déposée le 28/07/23. M. MESSAN Kossivi, profession : revendeur, demeurant à LOME et domicilié à BAGUIDA. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 06a 00ca, situé à AGOE NYIVE, connu sous le nom de CACAVELI, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord par le lot n° 254, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par le lot n° 262 et à l'Ouest par le lot n° 264.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 1126978/GL déposée le 28/07/23. Mme BIMIZI Brenam, profession : revendeuse, demeurant à LOME et domiciliée à ADJOUGBA. Majeure non interdite jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 01a 50ca, situé à LEGBASSITO AHONKPOE, connu sous le nom de ATIEPOU KOPE, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Est par la propriété AKPAGUELMI KWAMI et à l'Ouest par une rue non dénommée de 14m.

Elle déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112699/GL déposée le 28/07/23. M. N'TSOUKPOE Kodjo Agbelenko, profession : professeur de lycée, demeurant à LOME et domicilié à WONYOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble urbain non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 01ca, situé à LOME AFLAO SAGBADO, connu sous le nom de SAGBADO, préfecture du Golfe et borné au Nord par le lot n° 45, au Sud par une rue en projet de 14m, à l'Est par le lot n° 48 et à l'Ouest par le lot n° 46B.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112700/GL déposée le 28/07/23. M. EZUHO Yawo Agbéko, profession : carreleur, demeurant et domicilié à LOME. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un quadrilatère irrégulier d'une contenance totale de 03a 21ca, situé à SANGUERA, connu sous le nom de KLEME, préfecture d'Agoè-Nyivé et borné au Nord, au Sud et à l'Ouest par la propriété HONKOU et à l'Est par une rue de 14m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Suivant réquisition, n° 112701/GL déposée le 28/07/23. M. CHEKI Kodjo Pamphile, profession : mécanographe, demeurant à LOME et domicilié à ADAMAVO. Majeur non interdit jouissant de ses droits civils et de nationalité Togolaise, demande l'immatriculation au livre foncier de la République Togolaise d'un immeuble rural non bâti, consistant en un terrain ayant la forme d'un polygone irrégulier d'une contenance totale de 09a 64ca, situé à BAGUIDA, connu sous le nom de WOLIBO KOPE, préfecture du Golfe et borné au Nord, à l'Est et à l'Ouest par la propriété ANTHONY et au Sud par une rue existante de 20m.

Il déclare que ledit immeuble lui appartient et n'est à sa connaissance grevé d'aucuns droits ou charges réels, actuels ou éventuels.

Le Conservateur de la propriété foncière  
Dosseh Kodjo DEVI